



Medienmitteilung Communiqué de presse

telefax • telefax • telefax • telefax • telefax • telefax • telefax • telefax • telefax • telefax

Com/mf

Berne, le 5 février 2013

Le ministère public régional Oberland et la police cantonale bernoise communiquent:

Oberland bernois

Prudence lors de contacts sur Internet

Dans l'Oberland bernois, un homme âgé de 47 ans a été accusé d'harcèlement sexuel multiple, d'activités sexuelles avec des enfants, de chantage et de pornographie. Il est question de 44 victimes, pour la plupart des garçons adolescents âgés entre 15 et 17 ans au moment des faits. Ce cas montre les dangers possibles sur Internet. La police donne des conseils.

Dans le cas concret, les investigations avaient débuté en août 2011. Une personne inconnue s'était annoncée à la police cantonale et avait déclaré qu'elle avait rendez-vous le jour-même à 18h00 avec un homme vraisemblablement pédophile près d'une école dans l'Oberland bernois. Les patrouilles dépêchées sur les lieux ont pu constater la présence d'un homme suspect, mais la victime présumée ne s'y trouvait pas. Il a alors fallu retrouver et interroger l'informateur anonyme. A la même époque, la police a reçu un autre avis qui a permis de conclure qu'il s'agissait du même auteur. Peu après, le prévenu a pu être appréhendé et mis en détention préventive. L'analyse des données saisies a fait l'objet d'enquêtes globales grâce auxquelles de nombreuses autres victimes ont été retrouvées.

Actif depuis 2009

Il s'est avéré que depuis 2009, l'homme en question se faisait passer pour une jeune fille dans un réseau social et cherchait par ce biais à entrer en contact avec des garçons. Il s'ensuivait un dialogue en ligne et il envoyait du matériel photo et vidéo pornographique de la soi-disant fille qu'il s'était vraisemblablement procuré sur Internet. Ainsi, il est parvenu à ce que les garçons procèdent à des activités sexuelles devant la caméra, ce qu'il filmait à nouveau. Quelques-uns des garçons ont été contraints à d'autres activités sexuelles. Dans de nombreux cas, il les menaçait de faire parvenir les images à l'école, au lieu d'apprentissage ou aux parents.

A ce jour, la police a pu identifier 44 victimes. Il s'agit de garçons âgés pour la plupart de 15 à 17 ans au moment des faits. Grand nombre de ces victimes avaient beaucoup de peine à parler des faits lors de l'audition par la police cantonale bernoise.

Le prévenu a déclaré ne jamais avoir remis d'images des victimes à des tiers. Lors des investigations, il s'est avéré qu'il avait également établi un profil différent sous un pseudonyme dans un autre réseau. L'homme qui a des antécédents judiciaires en la matière se trouve en exécution anticipée d'une mesure. Il n'assumait pas de fonction pédagogique.

En décembre 2012, le ministère public compétent de l'Oberland a porté accusation au tribunal régional de l'Oberland contre l'homme âgé actuellement de 47 ans et qui reconnaît en partie les faits. Il devra répondre au juge pour harcèlement sexuel (en partie pour tentative) dans 21 cas, pour des activités sexuelles avec des enfants (en partie pour tentative) dans 28 cas, ainsi que pour un cas de chantage et dans 5 cas pour contrainte (en partie pour tentative) ainsi que pour pornographie dans 37 cas.

Dangers sur Internet

Ce cas montre de façon exemplaire les nombreux risques de l'utilisation d'Internet par des enfants et des adolescents. L'envergure et la durée des activités délictueuses du prévenu sont exceptionnelles. D'autre part, cela montre qu'il doit exister bon nombre de cas de criminalité cachée. Toujours est-il que l'homme a pu agir ainsi pendant près de deux ans avant qu'un adolescent ne s'annonce à la police. La plupart des victimes ne voulaient pas risquer d'être une deuxième fois victimes en raison de la publication éventuelle.

La police cantonale bernoise recommande:

- Protection de la sphère privée: pas d'indication, de photos et films personnels voire intimes sur Internet!
- Grande prudence lors de contact avec des inconnus ou des connaissances présumées. Il est facile d'endosser une fausse identité!
- S'il arrive quelque chose, alerter la police: la protection des personnes concernées prend une grande importance. Ce n'est qu'ainsi que d'autres personnes peuvent être protégées et d'autres actes délictueux empêchés!

De nombreux sites Internet adressent des conseils directement aux parents et également directement aux adolescents. Les documentations correspondantes figurent sous:

- www.police.be.ch (-> Prévention)
- Prévention suisse de la criminalité www.skppsc.ch (-> Internet)